https://documentation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article84

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité
Documentation

Compte-rendu de la réunion IA-IPR EVS / animateurs de bassin (2013-2014) - Caen

- MUTUALISER - VIE DES BASSINS -

Date de mise en ligne : samedi 25 janvier 2014

Date de parution : 25 janvier 2014

Copyright © NormanDoc' - Tous droits réservés

CR de la réunion des animateurs de Bassins du 06/12/2013 au Rectorat de Caen

M. Arnoux a animé la réunion, épaulé par M. Delaporte, nouvel IPR EVS. Ils se sont partagés le travail : M. Delaporte interviendra plutôt dans la moitié Est de l'Académie et sur les postes de CPE, M. Arnoux dans la moitié Ouest et pour les documentalistes (la limite est perméable).

Étaient présents également, en sus des responsables des BE, dont certains absents ont été excusés : Nicole Junqua, responsable de la formation initiale (et documentaliste au Lycée Fresnel de Caen), Thomas Rattier (CLG Hée Fergant de Vimoutiers) et Françoise Vallée (CLG Desdevises du Dézert à Lessay), professeurs-documentalistes, mais aussi interlocuteurs TICE et CARIM et animateurs du site académique des documentalistes (http://documentation.discip.ac-caen.fr/)

L'Ordre du jour établi par M. Arnoux était le suivant :

1. Formation Initiale et continue
2. Reconversion et tutorat
3. Animation des bassins
4. Actualité de l'Académie et questions diverses

I. Formation initiale et continue

L'avantage de la *formation initiale* des documentalistes stagiaires, par rapport aux autres formations du professorat, au regard de la récente réforme (IUFM devenant ESPE et formation à cheval sur ESPE et Université), c'est la longue tradition d'une collaboration efficace entre l'Université-Rectorat et l'organisme de formation des professeurs. Ce qui permet de stabiliser le système.

La formation en Master 1 impose deux stages dans l'année (en observation / en responsabilité). En Master 2, les stagiaires sont à cheval sur le terrain et la préparation du mémoire et de la certification.

E. Schneider et F. Hommet sont les responsables de la formation au Master.

Par rapport à la *formation continue*, et les problèmes que cela pose (beaucoup de candidatures ont été refusées), M. Arnoux déclare que les documentalistes sont très « friands » de stages. Les demandes sont donc trop nombreuses par rapport aux moyens. Cette année on ne peut dédoubler les stages. Monsieur Arnoux le demande tous les ans. Il conseille aux documentalistes de ne pas se décourager et de redemander l'an prochain les stages qu'ils n'ont pas obtenus cette année, car ce critère de réitération fait apparemment partie de la sélection des heureux candidats, tout comme le critère de prise en compte du voeu 1 avant le voeu 2 (les voeux 3 sont écartés systématiquement).

Les collègues responsables des BE souhaitent qu'il y ait moins de stages proposés mais que ceux qui le soient, soient systématiquement dédoublés. M. Arnoux trouve l'idée intéressante, puisqu'on ne va pas vers une augmentation des moyens pour les années à venir.

Un point sur chaque stage demandé, est fait par Nicole Junqua (les dates sont données à titre indicatif, sans confirmation pour l'instant) :

Copyright © NormanDoc'

BCDI/ESIDOC : prévu le 7 janvier au Lycée Fresnel (les ODM ont dû arrivé dans les établissements). Stage animé par N. Chevallier et B. Bizais. 20 places seulement (le volet BCDI a été supprimé faute de temps)

- *Nouvelles technologies et apprentissages* : prévu le 20 janvier au Rectorat. Trop de demandes également pour ce stage. Stage animé par T. Rattier et L. Audigou. Outils abordés entre autres : Calameo, Didapages, Photofiltre, Faistonjournal, Facebook.
- *Lecture numérique et nouveaux outils* : prévu le 18 ou 20 mars. Stage animé par B. Bizet. 20 places.
- *Médias sociaux et professeur-documentaliste* : prévu le 17 et/ou 18 avril au Rectorat. Stage animé par F. Yvetot. 25 places.
- *Place et rôle du CDI par rapport à l'évolution du métier de Prof-doc* : ce stage qui devrait être animé par I. Estève est pour l'instant en chantier. On recherche des intervenants. Un appel est lancé aux collègues qui auraient participé récemment à la mise en place d'un nouveau CDI.

Enfin, la **JOURNEE ACADEMIQUE** aura lieu le **10 avril 2014,** à l'Amphi Daure à L'Université de Caen. Le thème en est **« L'adolescent d'aujourd'hui et la norme »**. M. Arnoux confirme que cette journée sera commune aux Docs et CPE. Le déroulement devrait en être le suivant :

- le matin, conférence de Philippe Jeammet, pédo-psychiatre.
- l'après-midi, table ronde-échanges Docs/CPE.

Pour cette partie de la journée, M. Arnoux et N. Junqua font appel aux collègues qui pourraient apporter des scénarios, exemples de partenariat entre CDI et Vie scolaire, qui sortent des « classiques » IDD ou CESC. M. Arnoux propose d'autres thématiques communes qu'il juge intéressantes : l'Orientation et l'Accompagnement Personnalisé. Certains collègues parlent de concepts du type « Ecoute ouverte » ou « Communication Non Violente » qui peuvent entrer dans ce débat sur la collaboration entre nos deux métiers.

II. Reconversion et tutorat

Le BE Nord-Cotentin, représenté par Gaela Michele (CLG Lucien Goubert de Flamanville), a déposé ce jour auprès de M. Arnoux une lettre de doléances concernant le problème épineux des nouveaux collègues contractuels affectés sur des postes sans formation préalable, et surtout sur le protocole de reconversion de collègues issus d'autres disciplines, protocole qui tend cette année à s'étendre de façon inquiétante sur toute l'Académie, et qui pose la question de notre légitimité et de l'avenir de ces personnes pas ou peu formées.

Sur ces questions, M. Arnoux répond qu'il comprend nos interrogations et qu'il partage nos inquiétudes. Il explique que ce phénomène de reconversion prend de l'ampleur du fait de la fermeture de nombreuses filières dans les lycées (en SES notamment mais aussi en langues, ce qui explique l'arrivée de professeurs d'Allemand ou d'Italien dans les CDI). Il ajoute, dans un souci d'objectivité, que le corps des professeurs-documentalistes n'est pas le seul à accueillir des personnes en reconversion, celui des professeurs de discipline et celui des CPE sont aussi mis à contribution. Il précise à ce propos que la nouvelle fonction de ces personnes à l'intérieur de l'Éducation Nationale est laissée à leur libre choix. Il s'agit donc autant de personnes méritantes, compétentes et motivées (certains collègues en attestent) que l'inverse (d'autres l'attestent également). En cela, il n'y a pas plus de personnes en reconversion pédagogiquement incompétentes que dans les corps d'origine.

En ce qui concerne le problème de la formation, M. Arnoux rappelle que ces personnes ont droit à une formation d'un an. Elles sont prioritaires sur les autres candidats pour le PAF. Certaines font d'ailleurs partie de la cohorte qui suit cette année la formation dispensée aux stagiaires par N. Junqua.

Copyright © NormanDoc'

Des collègues présents déclarent que certains personnes en réadaptation dans leur Bassin de rattachement se trouvent pédagogiquement démunies, apparemment sans aucune aide de la part de l'institution. M. Arnoux déclare avoir mis en place un tutorat à la rentrée de septembre. Il est surpris et déconcerté d'entendre parler de personnes isolées. Les personnes concernées par ce dispositif ont normalement dû être informées de leur droit à formation. M. Arnoux reste disponible pour faciliter toutes les demandes concernant la formation émanant de ces personnes (lui écrire par courriel). Il ajoute que l'on est en droit d'attendre de personnes ayant déjà exercé le métier de professeur une capacité à se mobiliser et à se responsabiliser dans ce nouveau tournant de carrière, quelles que soient les difficultés qu'il ne s'agit en aucun cas de minimiser.

M. Arnoux souhaite informer les tuteurs, tout en les remerciant pour cette charge de travail supplémentaire qu'ils ont acceptée, qu'il ira inspecter chaque personnel en réadaptation et qu'à ce propos, la validation de cette reconversion n'est pas automatique.

III. Animation des Bassins / Travaux académiques

La remontée des Compte-rendus des réunions de Bassins est essentielle pour M. Arnoux. Elle témoigne d'une dynamique locale et stimule l'action pédagogique dans son ensemble. Il salue la bonne tenue générale des réunions, qui apportent vraiment du neuf en terme de formation (par rapport à un passif sujet à controverse de ce point de vue).

T. Rattier rappelle qu'un site académique des documentalistes existe, qu'il propose des grilles pour mettre en ligne les CR de Bassins. Il en appelle à la volonté de chacun afin que cette proposition ne reste pas lettre morte. Il demande aux collègues qui ont déposé des CR sur le site de le prévenir par courriel afin qu'il valide leur publication. Par rapport à l'apport de *scénarios* (propositions de séquences pédagogiques) sur le site, car là aussi l'adaptation au format de diffusion est demandée, certains collègues présents font acte d'une difficulté technique supplémentaire lorsque le temps manque déjà pour les tâches quotidiennes.

F. Vallée propose que les collègues qui le souhaitent leur envoient leurs CR ou scénarios sous forme de témoignages comme cela peut l'être sur le site http://www.docpourdocs.fr/

F. Vallée et T. Rattier font état de l'expérience qu'ils ont menée dans les TraAM [Travaux académiques mutualisés], un groupe de travail académique, dont le thème 2012-2014 était : « Favoriser l'accès, mettre en valeur, diffuser les ressources numériques en direction des élèves, des équipes pédagogiques et des réseaux ». Avec notamment B. Bizais et Chereau (de la section TICE du CRDP) F. Yvetot, ils ont travaillé sur les tablettes numériques. Ils en ont tiré des scénarios qui seront publiés sur le site académique, et ont mis au point de la diffusion de ressources sur tablettes à l'aide de *QR codes*. Une synthèse des travaux sera publiée sur le site Eduscol à la fin de l'expérimentation.

https://eduscol.education.fr/cdi/anim/actions-mutuali/traam2012-14/synthes2012-13

A propos des tablettes numériques et de leur « saupoudrage » dans quelques établissements de l'Académie, M. Arnoux demeure très réservé sur l'avenir de ce support dans les établissements scolaires, surtout d'un point de vue financier et en terme de plus-value pédagogique. Le Wi-Fi également pose problème pour l'instant. Cependant il trouve intéressant de s'approprier ce nouvel outil qui connaît un important essor populaire, et soutient les travaux portant sur ce type de support.

IV. Actualité de l'Académie et questions diverses

Copyright © NormanDoc'

M. Arnoux évoque la *circulaire de rentrée*, il met l'accent sur plusieurs chantiers, dont doivent se saisir les professeurs-documentalistes lors des réunions dans leurs BE respectifs :

- L'ORIENTATION : La notion de « parcours » reste au coeur du dispositif du PDMF (qui a changé de nom récemment). Elle permet au prof-doc de s'y insérer autrement que lors des traditionnelles présentations du Kiosque Onisep. Le déploiement du Webclasseur (http://webclasseur.ac-caen.fr) s'avère être une belle opportunité pour rendre l'élève actif dans son parcours, dans ses recherches, suscitant sa curiosité, impliquant également les parents dans le processus.
- LE NUMERIQUE : Il en a déjà été question avec les tablettes ou autres TNI.
- LES PARCOURS CULTURELS : l'Histoire des Arts, la politique documentaire, permettent déjà au documentaliste de trouver sa place dans cet aspect de sa mission. M. Arnoux insiste sur la responsabilité du prof-doc dans l'ouverture des établissements aux différents réseaux culturels locaux ou nationaux (musée, fête de la Science, etc.) et sur son implication dans les projets culturels de l'établissement.
- L'EDUCATION AUX MEDIAS : c'est un des enjeux de la société d'aujourd'hui et le documentaliste est certainement un des mieux placés dans l'Institution pour le relever : lecture de l'image, lecture critique de la presse papier et numérique, identification des codes, etc.
- LA LECTURE : M. Arnoux déplore que l'on n'insiste pas davantage sur l'apprentissage des différents types de lecture. Les documentalistes répondent souvent que c'est le rôle du professeur de français, ce en quoi ils ont tort car dans les faits ce dernier n'est bien souvent pas plus compétent que lui en la matière. De plus la lecture « plurielle » fait partie de sa formation initiale, et il doit la transmettre en l'adaptant au support numérique (écran de tablette ou d'ordinateur) et au niveau des élèves. M. Arnoux insiste sur le besoin d'améliorer les compétences de lecture chez l'élève (vitesse, efficacité, stratégie).
- LA PLACE DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE EN 6E OU AU LYCEE : Le professeur-documentaliste a un rôle important à jouer dans l'acquisition des méthodes de travail susceptibles de favoriser la réussite des élèves dans leur travail personnel.
- A ce sujet, J. Spinneweber, du district Caen-Nord, déclare être PP de 6e cette année et à cheval sur les deux fonctions, elle intervient auprès de ses élèves, dans ce cadre trans-disciplinaire de la méthodologie.
- S'ensuit une discussion sur la possibilité ou non de toucher la rémunération réservée au PP quand on est prof-doc. Certains collègues évoquent un problème informatique, une impossibilité technique car nous serions affilié au corps administratif dans les logiciels de gestion des personnels. D'autres arguant des problèmes qui ne sont pas que d'ordre informatique.
- M. Arnoux déclare avoir posé la question et qu'en haut-lieu on lui a fait comprendre de manière plus ou moins explicite qu'il y avait « des solutions ». Donc un professeur-documentaliste peut être PP d'une classe et être rémunéré comme tel. Sur le plan pédagogique et en tant qu'IPR EVS, il déclare ne pas s'y opposer. Pour ce qui est des autres HSE dont peut bénéficier le documentaliste, qui intervient par exemple dans le cadre de l'Accompagnement Educatif, M. Arnoux précise bien que cela doit être effectué en sus de son service (30 heures de présence).

M. Arnoux termine sur le fait qu'il est bien conscient que les documentalistes ne peuvent être partout, mais qu'il est important à ses yeux de garder des objectifs réalistes et réalisables pour faire avancer la profession dans son ensemble. Il remercie les participants à cette réunion.

Fin de la réunion.

Copyright © NormanDoc'